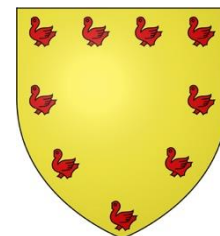




Mairie de DARGIES

60210

Compte-rendu sommaire du Conseil municipal du 12 mai 2021



Le douze mai deux mil vingt-et-un, à vingt heures, en la Mairie de DARGIES se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de M. LEFEBVRE Charly, Maire, convoqués le six mai deux mil vingt-et-un,

Étaient présents : BAL Pascale, BONARDELLE Danielle, GRILLAS Valérie, MAIGROT Jean-Claude, MILLE Christine, MILLE René, PATENOTTE Loïc, PUISSANT Emmanuel, VILLET Jean-Luc et VISSE Pierre-Alexandre

Était absent : -

Le secrétariat de séance a été assuré par : Mme BAL Pascale

Budget primitif 2021 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif de 2021 en équilibre tel que suit :

Fonctionnement : 169 921,00 €

Investissement : 132 103,08 €

Total : 302 024,08 €

Rapport d'activité 2020 du SIAE de Grandvilliers :

Après lecture, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport d'activité de l'année 2020 du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de Grandvilliers.

Elections départementales et régionales :

Elections départementales et régionales du 20 juin 2021

Elections départementales et régionales du 27 juin 2021

8h – 10h30	BAL Pascale BONARDELLE Danielle LEFEBVRE Charly PATENOTTE Loïc VILLET Jean-Luc VISSE Pierre-Alexandre	8h – 10h30	BAL Pascale BONARDELLE Danielle LEFEBVRE Charly MILLE Christine PATENOTTE Loïc VILLET Jean-Luc
10h30 – 13h	GRILLAS Valérie MAIGROT Jean-Claude MAIGROT Martine PUISSANT Emmanuel VEDRENNE Frédéric VISSE Pierre-Alexandre	10h30 – 13h	GRILLAS Valérie MAIGROT Jean-Claude MAIGROT Martine MILLE Christine PUISSANT Emmanuel VEDRENNE Frédéric
13h – 15h30	BAL Izaline BAL Pascale BONARDELLE Danielle BONARDELLE Bernard PATENOTTE Loïc VILLET Jean-Luc	13h – 15h30	BAL Izaline BAL Pascale BONARDELLE Danielle BONARDELLE Bernard PATENOTTE Loïc VILLET Jean-Luc
15h30 – 18h	GRILLAS Valérie LEFEBVRE Charly MAIGROT Jean-Claude MAIGROT Martine PUISSANT Emmanuel VEDRENNE Frédéric	15h30 – 18h	GRILLAS Valérie LEFEBVRE Charly MAIGROT Jean-Claude MAIGROT Martine PUISSANT Emmanuel VEDRENNE Frédéric

Diverses informations :

* Comme chaque année, la commune accorde aux enfants de 4 à 20 ans 6 tickets piscine gratuits pour l'été (enfant né entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2017) valable dans les piscines de Grandvilliers et Formerie durant la période estivale. Ces tickets seront à votre disposition à la Mairie à partir dès maintenant aux heures de permanence (mardi et vendredi de 18h à 19h)

* L'arrêté préfectoral, portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Oise, du 15 novembre 1999, prévoit que « les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent ». A cet effet, **les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique**, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30**
- **les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures**
- **les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures**

* Il a été constaté qu'encore quelques personnes brûlaient des déchets verts et autres dans leur propriété. Il est rappelé que le brûlage de toute sorte est interdit sur la région Hauts de France. En effet, le brûlage de ces déchets pollue l'air autant que les voitures diesel et le chauffage au fioul. Ces particules fines sont responsables de 48 000 décès tous les ans. Des solutions existent : compostage, le paillage et le dépôt en déchetterie. Il est rappelé qu'une amende jusqu'à 450 € peut être donnée. Pour en savoir plus : www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Elimination-des-dechets-verts